

Adoption des capacités d'accueil des Masters parcours
« Sciences du médicament et des produits de Santé » et
« Santé publique » des Facultés de Santé pour 2022-2023

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 07 décembre 2021

Délibération 2021/12/CFVU – 175

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les capacités d'accueil des Masters parcours « Sciences du médicament et des produits de Santé » et « Santé publique » des Facultés de Santé pour 2022-2023.

Toulouse, le 07 décembre 2021



Le Président


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Resp Mention	Intituté Mention et Parcours	Capacités		Remarque
		Capacités votée en CA 2021/2022	Capacités CFVU 2022/2023	
		TOTAL (y compris alternance)	TMM* (hors étudiants étrangers passant par Etudes en France)	
	Ingénierie Sécurité, Sûreté et Défense (ISSD)			
FAC SANTE				
L. BUJAN	Ethique	10	6	master co-accrédité également par
	Ethique du soin et recherche (philosophie, médecine, droit)	10	6	4 par recrutement en formation cor
E.HUYGHES	Intervention et développement social		16	coaccrédité avec UT2J
	Promotion de la Santé Sexuelle (PS2)		16	Flux latéral de recrutement parcours
	Santé		17	formation continue et flux latéraux
X.de BOISSEZON	recherche appliquée en réadaptation (RARE)		15	large recrutement en formation con
	<u>sous-vœux 1</u> : RARE		10	
	<u>sous-vœux 2</u> : RARE Sciences de l'occupation - ergothérapie		5	même parcours que le précédent av
V.BOUNES	Gestion et Organisation de la Réponse à la Catastrophe	18	2	master international, effectifs parta
V. BONGARD	Santé Publique	45	31	

UT1 et UT2 donc au total 30 étudiants par promotion

itinue

s dérogatoire corps de santé non comptabilisé ici

en M2

itinue et 1/4 de flux latéraux en M2

rec une UE différente thématisée pour ce public

gés avec Barcelone ; grande majorité du recrutement en formation continue

CAPACITES M1 2022/2023

*TMM : Trouver Mon Master

Resp Mention	Intituté Mention et Parcours	Capacités votée en CA 2021/2022		Capacités CFVU 2022/2023		Remarque
		TOTAL (y compris alternance)	TMM* (hors étudiants étrangers passant par Etudes en France)	TOTAL (y compris alternance)	TMM* (hors étudiants étrangers passant par Etudes en France)	
	Epidémiologie clinique (EPIC)			14	10	Flux latéral de recrutement parcours
	Gestion des institutions et services de santé (GISS)			27	18	
	Coordonnateur de parcours de soins du patient atteint de maladie chronique et/ou dégénérative (CPS)			6	3	En M1, complète mutualisation avec
	Cadre de santé, orientation managementen santé (Cadre de santé)			3	0	Dispositif expérimental autorisé par
	Sciences cognitives			0	0	pas d'ouverture en 2022
	Toulouse Graduate Program in Cognitive Science			0	0	
E.CHATELUT	Sciences du médicament et des produits de santé			64	50	effectif global correspondant à la so
	Procédés de production et qualité des produits de santé	20 (biologie-santé)		16	12	Flux latéral de recrutement parcours
	Essais cliniques et Pharmaco-épidémiologie	18 (biologie-santé)		18	14	Flux latéral de recrutement parcours
	Innovation Pharmacologique	17 (biologie-santé)		18	15	Flux latéral de recrutement parcours
	Modélisation pharmacocinétique / pharmacodynamique			12	9	Flux latéral de recrutement parcours

APPROUVE PAR LA CFVU DU 07/12/21

s dérogatoire corps de santé non comptabilisé ici

c GISS, en M2, flux latéral de recrutement

l'arrêté du 9 sept 2021 (MESRI). En M1, complète mutualisation avec GISS, en M2, flux latéral de recrutement

omme des effectifs ci-dessous (Mention en "rateau" mais enseignements mutualisés: mutualisation en M1 totale entre les 3 d

s dérogatoire corps de santé non comptabilisé ici

s dérogatoire corps de santé non comptabilisé ici

s dérogatoire corps de santé non comptabilisé ici

s dérogatoire corps de santé et écoles vétérinaires non comptabilisé ici